



cercle de la voile de vidy

Annuaire 2012
Bulletin N°1

ISOTAK

La garantie de rester au sec



Étanche, respirant,
performant et résistant
aux conditions extrêmes.

*La gamme **Isotak** répond aux plus hautes exigences d'étanchéité et de respirabilité. Les coutures sont collées et soudées pour assurer une étanchéité absolue dans toutes les conditions.*

Renforcé par du Cordura 1000 et utilisant la dernière technologie de membrane monolithique.



Veste



Salopette



Anorak

zhik®

Couleurs disponibles : blanc, noir, bleu

Editorial	3
Procès-verbal de l'assemblée générale 2011	4
Cinq jours du Léman	11
Semaine du soir	13
Avis de course	14
Calendrier des régates	15
Cours de start	16
Avis de course	17
Challenge Saint-Amour	17
Régate d'ouverture	18
Régates d'entraînement	19
Championnat juniors ACVL centralisé	20
Critérium Esse 850	21
Régate des solitaires	22
Régate des Dames	23
Challenge Rippstein	24
Régate de clôture	25
Challenge d'hiver	26
Juniors	27
Opti New Zealand	27
Coach J+S	28
Cours de formation du CVV	30
Formulaire d'inscription aux cours	34
Club-house	35
Nettoyages	36
Accueil des nouveaux membres	37
Statuts	38
Liste des membres	44
Membres du comité	50
Adresses utiles	51
Nos annonceurs	52

Cercle de la Voile de Vidy - CVV Affilié à la Fédération suisse de voile - Swiss Sailing

Allée du Borman 6 1007 Lausanne
 Secrétariat 021 616 52 82
 Buvette 021 617 35 47
<http://www.cvvvidy.ch>

mars 2012

«Une protection complète pour mon bateau.»



Solution globale et souple/

Assurance de bateaux

- ✓ Solution individuelle grâce à un système modulaire composé des assurances RC, casco et accidents
- ✓ Conseils avisés donnés par nos experts nautiques
- ✓ Protection du bonus incluse dans la casco complète

Michael Guex/

Av. d'Ouchy 60, 1006 Lausanne
Téléphone 078 677 20 11, Fax 021 617 03 55
michael.guex@axa-winterthur.ch

 **winterthur**
réinventons / l'assurance

Bourse aux équipiers, passons du virtuel et réel

Lors de notre dernière assemblée générale, la problématique de la vitalité de la bourse aux équipiers de notre site internet (www.cvvidy.ch/index.php/les-regates/bourse-aux-equipiers) a été abordée dans les points divers. Le constat des membres utilisant cet outil virtuel est sans appel : aucun succès ! Cette situation révèle deux réalités. Premièrement, l'inscription dans une liste sur internet ne suffit pas pour créer un premier contact entre un(e) équipier(ère) et un(e) propriétaire et, deuxièmement, notre site internet n'est pas (encore) une plateforme d'échange aussi dynamique que nous pourrions le souhaiter.

Interprété au premier degré, ce constat est décevant, voire alarmant. Alors que certains se marient sur internet, nous ne sommes pas à même de permettre à des équipiers(ères), membres de notre club, de trouver un embarquement sur un voilier pour une sortie de quelques heures.

Interprété au second degré, ce constat revêt un aspect rassurant, voir encourageant. Depuis sa création, le CVV veut, outre développer le sport de la voile, faciliter les contacts amicaux entre ses membres, à tel point qu'il a inscrit ce but dans ses statuts. Dans cette optique, au fil des années, nous nous sommes dotés d'un environnement destiné à supporter cette vocation. Ainsi, nous sommes propriétaire de notre club-house et nous l'avons progressivement amélioré pour qu'il devienne un endroit propice au développement de relations amicales entre nos membres.

C'est donc au travers de ce magnifique outil que des rencontres entre équipiers(ères) en mal d'embarquement et propriétaire esseulé(ée) peuvent et doivent se construire. En sus d'inscrire votre nom sur une liste de notre site internet, n'attendez pas que l'on vous sollicite, venez au club le mercredi soir ou à d'autres occasions et profitez de l'opportunité de rencontrer d'autres navigateurs(trices), de tisser ces liens qui vous permettront de trouver le moment venu une possibilité d'assouvir votre envie de naviguer. C'est un petit investissement pour un gros potentiel et, grâce à votre engagement, nous aurons là une superbe bourse aux équipiers(ères), réelle plutôt que virtuelle.

Je me réjouis donc de vous retrouver tout prochainement au club-house pour le plaisir d'une discussion ou d'un petit bord.

Guy Wuilleret
Président du CVV

Procès-verbal de l'assemblée générale 2011

58^e assemblée générale

du mercredi 7 décembre 2011 à 20 heures à Lausanne

Préambule

Le président Guy Wuilleret ouvre l'assemblée à 20 heures en souhaitant la bienvenue aux membres présents. Il salue les présidents d'honneur messieurs Dimitri Viazemski, Kurt Oesch et Jean-Marc Zimmermann, ainsi que monsieur Marc Meyer, membre d'honneur.

La feuille des présences porte la signature de 33 membres, dont 33 sont habilités à voter :

Bachelin Dominique (conjoint), Bachelin Jérémy (junior), Bettens Olivier (senior), Borter Alfred (senior), Borter Mark (senior), Castéras Anne (senior), Chesaux Charles (senior), Faehndrich Philippe (senior), Fayet Pierre (senior), Graf Claude (senior), Grin Catherine (sympathisant), Jutzi Nicolas (senior), Jutzi Vincent (senior), Kern François (senior), Krief Hervé (senior), Longchamp Régis (étudiant), Marcel Pierre (vétérane), Meyer Eric (senior), Meyer Franca (conjoint), Meyer Marc (honoraire), Meyer Michel (vétérane), Oesch Christine (senior), Oesch Kurt (honoraire), Oesch Luc (senior), Ritter Robert (conjoint), Ryncki Yves (senior), Schlienger Blaise (senior), Schlienger Olivier (senior), Schnepf Anton (vétérane), Telfser Hubert (senior), Viazemsky Dimitri (honoraire), Vuilliminet Saskia (senior), Wuilleret Guy (honoraire), Zimmermann Jean-Marc (honoraire).

Les membres suivants sont excusés :

Maxime Bachelin, Claude Castéras, Charlton White Natacha, Charlton White Sean, Esposito Katia, Fournier Jean-Pierre, Gutbrod Rolf, Mermier Jean-Luc, Nagel Marcel, Yves Oesch, Vautier Jacques, ainsi que Claude Peny (membre du comité).

Le président demande un moment de silence. Il a le regret de nous annoncer le décès de deux de nos membres : messieurs Fernand Kennel et Michel Fornallaz.

Remise des challenges

Avant de passer au premier point de l'ordre du jour, le président remet le challenge du meilleur cadet à Maxime Bachelin pour sa première place en sélection pour le Championnat du Monde en Nouvelle-Zélande et une autre première place au Championnat Suisse par points.

Notre meilleur junior est Jérémy Bachelin pour avoir gagné le Championnat Suisse en 420 à Versoix, le Championnat Suisse en 29er à Brunnen et pour sa sélection en 420 pour le Championnat d'Europe à Newport en Belgique.

Notre meilleur lesté est le Esse 8.50 de Marc Meyer qui s'est distingué à Malcesine (Italie) lors de l'Europa Cup Esse 850, sur lequel naviguait entre autre Maxime Bachelin.

Le challenge du payeur de cotisation le plus rapide du club revient à Eric Meyer.

Nomination des scrutateurs

Blaise Schlienger et François Kern sont nommés scrutateurs.

La présentation et la validation de l'ordre du jour ne font pas l'objet de commentaires ou de souhaits de modifications.

Adoption du procès-verbal 2010

Le procès-verbal de la 57^{ème} assemblée générale 2010, paru dans le bulletin 2011 (annuaire), ne fait l'objet d'aucune remarque. Le président considère ce procès-verbal comme approuvé, avec remerciements à notre secrétaire pour sa rédaction.

Rapports du président et des commissions

Les rapports des présidents et des diverses commissions ont paru dans le deuxième bulletin 2011.

Assemblée générale de Swiss-Sailing : l'assemblée a nommé un nouveau président, Vincent Hagin, qui vient du Club Nautique de Pully. C'est un ancien compétiteur sur Laser. Elle a aussi nommé un nouveau responsable de la relève, Marco Versari, qui était coach à Lugano.

La fédération cherche un nouveau vice-président romand, qui soit à même de représenter la fédération en Suisse Romande et qui soit en contact avec les entrepreneurs de la région et à la recherche de moyens supplémentaires (sponsoring et mécénat). La fédération va au devant d'années difficiles, car c'est une année olympique et les jeunes compétiteurs sélectionnés reçoivent un soutien important.

Centre de formation du Cercle de la Voile de Vidy : celui-ci a un peu de peine à remplir ses cours. Nous cherchons un responsable pour le centre, dynamique, qui pourrait en prendre la direction afin de le développer, d'améliorer la collaboration avec l'Université (UNIL), le Club de Voile de Lausanne (CVL) et le Cust. Cette personne n'a pas forcément besoin d'être membre de notre club, mais elle devrait être dotée d'un esprit d'entreprise et avoir une certaine expérience du marketing et des relations dans la région. Il s'agit d'une tâche à considérer bénévole, en tout cas pour les débuts. Dans cet esprit, un ancien chef d'entreprise souhaitant garder un pied dans la vie active serait un candidat idéal.

Présentation des comptes de l'exercice 2011

Le président cède la parole à Luc Oesch, tout en remerciant vivement Cathy Grin pour l'excellente tenue de notre comptabilité.

Le club enregistre un bénéfice de 2173 francs, les juniors un bénéfice de 1675 francs et le centre de formation un déficit de 3695 francs. Les comptes 2011 consolidés sont donc équilibrés avec un léger bénéfice de 153 francs. Les résultats des juniors et du centre de formation ont été impactés par une réallocation des frais de location de places bateaux. Les produits du centre de formation (cours lestés et groupes notamment) restent cependant inférieurs aux espérances. La situation financière du club reste néanmoins saine, le niveau des liquidités bon et les charges sont globalement bien maîtrisées, ce qui a permis d'amortir les postes matériel, bateaux, club et agencement cuisine pour un total de 16 500 francs. Au niveau des investissements, notons que l'acquisition du Zodiac semi-rigide et du nouveau bateau start avait été faite sur l'exercice 2010 déjà.

Rapport des vérificateurs des comptes

Les vérificateurs mandatés par l'assemblée générale du 8 décembre 2010 se sont réunis

le lundi 5 décembre 2011, dans les bureaux du Cercle de la Voile de Vidy, à Lausanne, pour procéder à la vérification, par sondages, des comptes de l'exercice allant du 1^{er} novembre 2010 au 30 octobre 2011.

Messieurs Vincent Jutzi et Nicolas Jutzi ont vérifié les comptes, procédant par pointages et vérification des soldes à l'ouverture/clôture de l'exercice. Aucune erreur n'a été relevée et toutes les questions posées ont reçu une réponse complète et précise.

Les comptes bouclent cette année avec un bénéfice de :

CHF 2172.58 pour le club,

un bénéfice de :

CHF 1675.– pour les juniors,

et une perte de :

CHF 3694.59 pour le centre de formation,
représentant un bénéfice consolidé de CHF 152.99

Les comptes sont tenus avec rigueur et leur présentation est claire.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

En conclusion, nous proposons à l'assemblée de donner décharge à madame Catherine Grin pour la gestion des comptes 2010/2011.

PUBLICITÉ



Rochat & Fils Sàrl

Gypserie - Peinture - Papier peint

www.peinture-platrerie.ch

079 216 88 34 ou 079 434 74 02

Fax: 021 625 81 27

rochatsarl@bluewin.ch

Ratification des admissions et des radiations

Le président présente les nouveaux membres et salue madame Saskia Vuilliomenet, présente.

Admissions : Alessandrini Fabio (senior), Baiko Stanislav (cadet CF), Bargibant Hervé (senior), Beyeler Léo (cadet CF), Bezzola Pascal «Junior» (cadet), Bohler Yanis (cadet CF), Brandt Basile (cadet CF), Del Rio Guillaume (junior), Di Bernardo Chiara (cadet CF), Di Bernardo Raphaël (cadet CF), Diserens-Dépraz Michèle (sympathisant), Failla Edoardo (cadet CF), Fournier Jean-Pierre (sympathisant), Girardet Léonard (junior), Favre Georges (sympathisant).

Il n'y a pas d'opposition, donc les nouveaux membres sont acceptés.

La liste des radiations comprend les membres qui n'ont pas payé leur cotisation au 28 novembre 2010.

Radiations : Barry Dylan (junior), Beck Benjamin (étudiant), Berdoz Marc-Etienne (senior), Bonsack Alexandre (junior), Claude Anne (senior), Dao Alexandre (cadet CF), Dao Andreas (cadet CF), De Mendez Marie (cadet CF), De Mendez Victor (cadet CF), Dematteis Sacha (cadet), Deriaz Vanessa (senior CF), Detcheverry Claire (conjoint), Detcheverry Renaud (senior), Favre Georges (sympathisant), Fellay Pascal (sympathisant), Fellay Bastien (cadet), Francelet Pierre-Alain (senior), Frederick Alexis (étudiant), Gaumet Selma (cadet CF), Gauthier Christophe (étudiant), Gayed Monica (sympathisant), George Pierre (senior CF), Hitz Laurenz (étudiant), Jung Stéphanie (conjoint), Laeremans Jérôme (senior), Longchamp Régis (étudiant), Marcel Jérôme (senior), Menguy Raphaël (cadet CF), Milliquet Richard (sympathisant), Nagel Charlotte (étudiant), Olho-Azul Miguel (cadet), Othenin-Girard François (senior), Othenin-Girard Ulysse (cadet), Pellissier Jean-Daniel (senior), Rodriguez Jim (junior), Girard Tina (conjoint), Ryncki Grégoire (étudiant), Sarlos Gérard (sympathisant), Schira Sylvie (étudiant), Schleggia Béatrice (sympathisant), Schneiter Angara (cadet CF), Talavera Nicolas (senior), Turin Simon (cadet), Von Der Elstraeten Alexandre (cadet CF).

Statistiques

Cadets : 63, conjoints : 29, étudiants : 18, fondateurs : 8, honoraires : 11, juniors : 16, seniors : 136, vétérans : 14, sympathisants : 68 ; soit un total de 363 membres, dont 55 issus du Centre de formation.

On remarque une légère régression du nombre de membres.

Approbation des rapports et des comptes

Tous les rapports sont approuvés à l'unanimité.

Les comptes sont également approuvés à l'unanimité.

Le rapport des vérificateurs est approuvé à l'unanimité.

La ratification des admissions et des radiations est approuvée à l'unanimité.

Décharge aux organes responsables

La gestion du club pendant l'année 2011 est approuvée à l'unanimité par applaudissements. Décharge est donc donnée au comité.

Election du comité et des vérificateurs des comptes

Cette année il n'y a pas de changement dans la composition de notre comité.

Le président remercie Jean-Pierre Fournier pour son travail au club-house (réfection des portes, du sol, et autres travaux), Jacques Vautier pour la gestion des challenges et Clive Tucker pour sa participation à la gestion des comptes et des outils comptables. Il remercie aussi tous ceux qui participent à la bonne organisation des régates.

Vincent Jutzi est nommé premier vérificateur, Olivier Faller deuxième vérificateur et Pierre Fayet suppléant. L'élection est faite à l'unanimité par acclamation.

Programme des activités pour 2012

Hubert Telfser présente les dates des régates de l'année 2012 :

- le challenge d'hiver 3, le 7 janvier ;
- le challenge d'hiver 4, le 4 février ;
- le challenge d'hiver 5, le 3 mars ;
- le challenge Saint-Amour le 1^{er} avril ;
- la régata d'ouverture, le 14 avril (date provisoire) ;
- la demi-finale Team Race Optimist, les 2 et 3 juin ;
- le Championnat junior ACVL centralisé, les 9 et 10 juin ;
- les 5 Jours du Léman, du 5 au 11 août ;
- la Semaine du soir du 6 au 10 août ;
- le critérium Esse 850, les 8 et 9 septembre ;
- le Championnat d'Europe des Esse 850, du 13 au 16 septembre ;
- la Solitaire et la régata des Dames, le 29 septembre ;
- le challenge Rippstein, le 30 septembre ;
- la régata de clôture, le 6 octobre ;
- le challenge d'hiver 1, le 3 novembre ;
- le challenge d'hiver 2, le 1^{er} décembre.

PUBLICITÉ



Route d'Oron 11
1010 Lausanne
Tél. 021 652 16 18

Ouvert tous les jours



Av. des Figuiers 2
1007 Lausanne
Tél. 021 616 67 64

Fermé le dimanche

Les autres dates importantes de notre calendrier sont :

- la raclette des juniors, le 3 février 2012 ; le président profite de remercier Charles Chesaux pour son activité tout au long de l'année et particulièrement pour l'aide apportée lors de la soirée juniors ;
- l'assemblée des régatiers, le 28 mars 2012 ; c'est à cette occasion que vous pouvez échanger la date d'organisation de start qui vous a été attribuée ;
- les nettoyages du club, le 31 mars 2012 ; plus on est nombreux, plus c'est sympathique !
- le cours de start, le 11 avril 2012 (date provisoire), pour la bonne marche des régates ; tous ceux qui organisent des régates doivent venir s'y rafraîchir la mémoire !
- Hubert Telfser demande l'aide de volontaires pour l'organisation du championnat d'Europe des Esse ; c'est une grosse manifestation ; toute personne intéressée peut s'adresser à Hubert Telfser, via le site du club ;
- les 5 Jours du Léman fêteront cette année leur 20^e anniversaire ; les idées d'animation pour cette régata sont les bienvenues.

Adoption du budget de l'exercice 2011, fixation des cotisations et de la finance d'entrée

Le président cède la parole à Luc Oesch pour la présentation du budget. Le budget était disponible à l'entrée avant l'assemblée. Il ne fait l'objet d'aucune remarque, ni question.

L'assemblée approuve le budget 2011 à l'unanimité.

Les cotisations restent inchangées pour 2012.

- seniors : 290.–
- cadets, juniors, conjoints, étudiants/apprentis : 60.–
- sympathisants : 110.–
- vétérans : 125.–
- redevances Swiss-Sailing : 50.–

Le président fait appel à la générosité de chaque membre lors du paiement de sa cotisation.

Fixation de la limite des dépenses hors budget du comité

L'assemblée confirme à l'unanimité la limite des 10 000 francs pour les dépenses du comité hors budget.

Propositions individuelles

Monsieur Krieff demande si on peut dynamiser la bourse aux équipiers sur le site. Cela paraît difficile. Le président propose que les personnes s'appellent entre elles pour leur besoins respectifs de bateau ou d'équipiers. Les personnes et bateaux actuellement inscrits sur le site seront effacés, afin de réactualiser les données. D'autre part, le président propose aux personnes qui cherchent à naviguer de venir au club munies de leurs affaires un peu avant le départ de la régata. Personne ne reste à quai, on trouve toujours une place sur un voilier.

Monsieur François Kern demande des précisions sur les moteurs 2-temps in-bord qui ne sont plus aux normes actuelles. Marc Meyer explique que tous ces moteurs mis en service avant 1992 seront interdits d'ici la fin de l'année 2017. La solution la plus facile est de mettre un moteur hors-bord sur une chaise. Il n'y a pas de prolongation

possible, sauf pour les bateaux Old Timer (construits avant 1960, l'homologation est difficile à faire). On peut chercher plus de renseignements sur le site de l'administration fédérale – ONI – ou téléphoner au Service cantonal de navigation – SAN – et demander monsieur Gay. Il y a déjà eu une demande de dérogation, faite par un groupement de propriétaires, qui a été refusée.

Monsieur Kurt Oesch demande si on peut envoyer une invitation par courrier ou par mail pour l'assemblée générale à certaines personnes, qui ne la verraient pas sur le site ou dans le bulletin. Guy Wuilleret propose que les gens s'inscrivent à la newsletters qui leur permettra d'être régulièrement informés sur les activités du club.

Monsieur Kurt Oesch nous signale le renouvellement du droit de superficie à faire en 2034.

Entre outre, il aimerait savoir s'il y a aussi dans les autres clubs lémaniques une diminution du nombre de membres, comme au cercle de la Voile de Vidy.

Monsieur Anton Schnepf demande combien de personnes se sont inscrites pour recevoir les newsletters.

Il reste des vestes Musto brodées au logo du club à vendre pour la somme de 180 francs. Et d'autres articles de la boutique présentés dans la vitrine du club.

Prière de s'adresser à Anne Castéras au 079 633.56.27 ou à secretariat@cvvidy.ch.

Le président vous donne rendez-vous le mercredi 5 décembre 2012 à 19 h 45 pour la prochaine assemblée générale et clôt celle de cette année à 21 h 30 en souhaitant à tous de belles fêtes de fin d'année.

Lausanne, janvier 2011

Anne Castéras
Secrétaire du CVV

Cinq jours du Léman

Même si l'enthousiasme gagne le Comité d'organisation à l'idée de fêter les 20 bougies des 5 Jours du Léman, c'est avec une tristesse certaine que je me retrouve à prendre ma plume afin de présenter les grandes lignes de cette régates exceptionnelle. En effet, un de ces événements qui vous tombe dessus tel un signe noir nous est arrivé, Claude nous a quitté, brusquement, en pleine croisière, la croisière de toute une vie comme il aimait nous en parler, un tour du globe en compagnie de son épouse et d'amis qui s'est interrompu abruptement lors d'une escale à Barcelone. Outre un homme de valeur qui a su reprendre avec brio l'organisation des 5 Jours en 2011, nous avons perdu un copain, un ami, quelqu'un de confiance, discret, passionné de voile, sachant distiller son savoir tout en gardant une modestie appréciée de tous. Le Comité des 5 jours saisit l'occasion de ces quelques lignes pour renouveler toute sa sympathie à la famille et aux proches de Claude et leur assurer de notre soutien dans ces moments difficiles.

Malgré cela, la vie continue et c'est en président ad interim du comité d'organisation que je rédige ces quelques lignes pour présenter la vingtième des 5 Jours du Léman Implenia. Vingt ans déjà, je me rappelle personnellement bien l'année 92 et les premières discussions avec l'ASPRO Surprise, et quelques autres acteurs qui ont conduit au lancement de la première édition des 5 Jours. A l'heure actuelle, on a peine à imaginer les défis qui ont été relevés pour la mise sur pied de cette manifestation dans un laps de temps très court.

Aujourd'hui, les 5 Jours du Léman Implenia ont atteint leur maturité. Cette régates exigeante sur les plans physique, technique, stratégique et tactique a gagné ses titres de noblesse dans le domaine de la voile d'endurance. L'édition 2012 ne dérogera pas aux traditions de la manifestation. Son histoire démontre que les ingrédients nécessaires pour couper la ligne d'arrivée le 10 août de cette année avec un bilan positif seront notamment une bonne préparation, de l'engagement personnel, de la persévérance, de la confiance (en soi et envers l'autre), de l'esprit d'équipe, la capacité de gérer son effort et, finalement, des qualités de navigateur.

Les caractéristiques techniques de la vingtième édition seront proches des années précédentes, un départ le dimanche en début d'après-midi, une arrivée ouverte le vendredi en début d'après-midi, un parcours qui couvre l'ensemble du Léman du Bouveret à Genève. A l'heure de la rédaction de ces lignes, des réflexions sont conduites pour enrichir certains aspects de la couverture médiatique qui est donnée à la manifestation et pour optimiser le suivi de la position des concurrents, afin de limiter l'impact de cet outil de communication sur les aspects tactiques de la régates.

Sur un aspect plus commémoratif, pour marquer le vingtième anniversaire de la manifestation, le comité concocte un événement spécial. Une mégafête d'anniversaire aura lieu le samedi 11 août. Elle sera destinée en premier lieu aux navigateurs et aux organisateurs de toutes les éditions des 5 Jours du Léman, afin de leur fournir l'occasion de partager un moment convivial autour de leurs souvenirs de leur(s) participations(s).

En dernier lieu, je saisis l'occasion de ces quelques lignes pour faire appel à toutes les bonnes volontés qui sont prêtes à nous aider dans l'organisation de cette manifestation et éventuellement reprendre la présidence de son comité d'organisation. Je crois

Cinq jours du Léman

pouvoir affirmer qu'une énorme majorité des organisateurs ont gardé d'excellents souvenirs de leur participation à cette manifestation.

Je me réjouis donc de vous retrouver nombreux ce mois d'août à l'occasion des 5 Jours du Léman Implenia, que cela soit en tant que spectateurs, supporters, participants, partenaires ou organisateurs.

Guy Wuilleret
Président du CVV

PUBLICITÉ

Chauffage et énergies renouvelables

Chauffage solaire, pompe à chaleur,

Chaudière à granulés de bois

Mazout et gaz à condensation

Donner de l'avenir à votre futur avec

Hoval Herzog SA
Ch. de Closalet 12
Case postale 225
1023 Crissier 1
www.hoval.ch

Tél. 0848 848 363
Fax 0848 848 767
crissier@hoval.ch



Economie d'énergie - protection de l'environnement

Semaine du soir 2012

Les grands froids sont à peine terminés, du moins on l'espère, que le programme estival 2012 du cercle de la voile de Vidy, programme chargé s'il en est, est déjà dans le pipeline ; nous devons fêter cette année la 20e édition des Cinq jours du Léman, organiser le Championnat d'Europe Esse 850 Open, et, last but not least, mettre sur pied notre traditionnelle Semaine du soir du CVV. Nous avons vécu ces dernières années des éditions bénies des dieux, avec d'excellentes conditions météo, vent, soleil, voire même quelques beaux grains pour ne pas oublier comment régater dans des conditions inhabituelles et un peu musclées. L'ambiance, de même, a été au beau fixe, avec quelques nouveautés, souvent d'anciennes formules revisitées, mais qui ont fait leurs preuves.

Cette année nous allons continuer sur cette voie et même, je l'espère, profiter de la combinaison des Cinq jours du Léman et de la Semaine du soir pour créer un événement mémorable et festif pour tous les membres du CVV ainsi que tous les amis de la voile lémanique.

Comme d'habitude, mais il faut le dire chaque fois, toutes les bonnes volontés sont évidemment sollicitées et je compte sur vous pour rejoindre l'équipe des GM dévoués, qui donnent un peu de leur temps pour mener à bien l'opération.

A bientôt donc, une fois les grands surfs dans la poudreuse rangés au placard des souvenirs et, d'ores et déjà, un magnifique début de saison !

Yves Ryncki



Photo Yves RYNCKI

AVIS DE COURSE

SEMAINE DU SOIR

Du lundi 6 août au vendredi 10 août 2012

Vous êtes tous cordialement invités à la 44^e Semaine du Soir du CVV.

Participation	Toutes séries lestés et dériveurs lestés, selon catégories ACVL, dériveurs, multicoques et Optimist.		
Règlements	ISAF (RCV 2009-2012), Swiss Sailing (FSV-USY), ACVL et instructions de course du CVV.		
Sponsoring	Les concurrents devront être en règle avec le code de publicité ISAF et les prescriptions de Swiss Sailing relatives à ce code.		
Parcours	Parcours en banane selon instructions de course de la Semaine du soir 2012.		
Inscriptions	Inscription et retrait des instructions de course sur place le dimanche 5 août 2012 de 16 h 00 à 18 h 00 et lundi 8 août 2012 dès 17 h 00.		
Finance	La finance d'inscription de 60 fr. pour les lestés et dériveurs lestés, de 40 fr. pour les dériveurs et multicoques et de 15 fr. pour les Optimist pourra être versée au club-house de Vidy lors de l'inscription et du retrait des instructions de course.		
Horaire	A disposition sur l'eau pour tous		18 h 55
		Dériveurs multicoques	lestés dériveurs lestés
	Attention	0	+ 5 min
	Préparatoire	+ 1 min	+ 6 min
	Départ	+ 5 min	+ 10 min
	Clôture pour tous	21 h 00	
	Résultats et distribution des prix	Vendredi dès 22 h 00	
Classement	En temps compensé selon le coefficient ACVL pour les lestés A et B. En temps compensé FFV pour les dériveurs et multicoques. En temps réel pour toutes les séries de plus de 5 bateaux. Les bateaux ne disposant pas d'un coefficient ACVL à jour, seul le site de l'ACVL faisant foi, se verront attribuer un coefficient par défaut de 1400.		
Prix	Un challenge au premier de chaque catégorie. Un prix pour chaque concurrent. Chaque soir, un ou plusieurs prix tirés au sort.		
Stationnement	Les bateaux visiteurs peuvent s'amarrer aux bouées réservées à cet effet à l'intérieur du port de Vidy. Si le stationnement devait durer plus que la durée de la manifestation ou pour tout autre problème d'amarrage, prière de prendre contact avec le garde-port au 021 315 32 35.		
Restauration	La restauration est assurée au club par Charles et son équipe. Nous vous attendons nombreux ! Le comité		

Calendrier 2012

<u>Date</u>	<u>Jour</u>	<u>Régate</u>	<u>Série</u>	<u>Club</u>
7 janvier	sa	Challenge d'Hiver 3	SRS	CVV
3 février	ve	Soirée raclette des juniors		CVV
4 février	sa	Challenge d'Hiver 4	SRS	CVV
3 mars	sa	Challenge d'Hiver 5	SRS	CVV
28 mars	me	Assemblée des régatiers		CVV
31 mars	sa	Nettoyage du Club House		CVV
1 avril	di	Challenge St-Amour (Challenge d'hiver 6)	SRS	CVV
14 avril	sa	Régate d'ouverture	TS	CVL
18 avril	me	Régate d'entraînement 1	TS	CVL
25 avril	me	Régate d'entraînement 2	TS	CVL
2 mai	me	Régate d'entraînement 3	TS	CVL
9 mai	me	Régate d'entraînement 4	TS	CVL
16 mai	me	Régate d'entraînement 5	TS	CVL
23 mai	me	Régate d'entraînement 6	TS	CVL
30 mai	me	Régate d'entraînement 7	TS	CVL
2-3 juin	sa-di	Demi-finale team race optimists	Opti	CVV
6 juin	me	Régate d'entraînement 8	TS	CVL
9-10 juin	sa-di	Championnat Juniors ACVL centralisé	Opti, Laser, 420	CVV
9-10 juin	sa-di	Genève-Rolle	SRS, M1-2, L	YCG
13 juin	me	Régate d'entraînement 9	TS	CVL
16-17 juin	sa-di	Bol d'Or	SRS, M1-2, L	SNG
20 juin	me	Régate d'entraînement 10	TS	CVL
25 juin	lu	Cours de start		CVV
27 juin	me	Régate d'entraînement 11	TS	CVL
4 juillet	me	Régate d'entraînement 12	TS	CVV
9-13 juillet	lu-ve	Semaine du Soir	TS	CVL
18 juillet	me	Régate d'entraînement 13	TS	CVV
25 juillet	me	Régate d'entraînement 14	TS	CVV
5-11 août	di-sa	5 Jours du Léman	Surprise	CVV
6-10 août	lu-ve	Semaine du Soir	TS	CVV
15 août	me	Régate d'entraînement 15	TS	CVV
22 août	me	Régate d'entraînement 16	TS	CVV
29 août	me	Régate d'entraînement 17	TS	CVV
5 sept.	me	Régate d'entraînement 18	TS	CVV
8-9 sept.	sa-di	Créteur Esse 850	Esse 850	CVV
12 sept.	me	Régate d'entraînement 19	TS	CVV
13-16 sept.	je-di	Championnat Europe Esse 850	Esse 850	CVV
19 sept.	me	Régate d'entraînement 20	TS	CVV
29 sept.	sa	Solitaire	TS	CVV
29 sept.	sa	Régate des Dames	TS	CVV
30 sept.	di	Challenge Rippstein	SRS, TS	CVV
6 octobre	sa	Régate de clôture	TS	CVV
3 nov.	sa	Challenge d'Hiver 1	SRS	CVV
1 déc.	sa	Challenge d'Hiver 2	SRS	CVV
5 déc.	me	Assemblée Générale		CVV
12 janvier	sa	Challenge d'Hiver 3	SRS	CVV
2 février	sa	Challenge d'Hiver 4	SRS	CVV
2 mars	sa	Challenge d'Hiver 5	SRS	CVV
7 avril	di	Challenge St-Amour (Challenge d'hiver 6)	SRS	CVV

COURS DE START

Lundi 25 juin de 19 h 00 à 21 h 00

- Participation** Ouvert aux navigateurs désirant acquérir les bases nécessaires à la participation à une équipe de start.
Les navigateurs désirant rafraîchir leurs connaissances sont également les bienvenus.
- Inscription** Uniquement par mail à regates@cvvdy.ch. En cas d'affluence trop faible le cours peut être annulé.
- Ordre du jour** La procédure de start, timing, pavillons, signaux sonores
Les cas particuliers
Le matériel, valise de start, bouées, pavillons
Les bateaux
Les instructions de course pour les régates d'entraînement, parcours et durée
Questions
Verre de l'amitié

PUBLICITÉ



Rapide – Economique – Ecologique

L'autre rive n'a jamais été aussi proche!

<p>Lausanne – Evian 35 min. ▶ 26 x par jour*</p>	
<p>Lausanne – Thonon 27 min. ▶ 24 x par jour*</p>	
<p>Nyon – Yvoire 20 min. ▶ 35 x par jour*</p>	
<p>Nyon – Chens 20 min. ▶ 18 x par jour*</p>	



> 100 x par jour*

* Nombre de traversées maximum durant l'horaire d'été et temps de trajet minimum.
Sous réserve de modification sans autre avis.

Billets aller / aller-retour
Cartes multicourses
Abonnements CGN (N1 / N2 + N1 / N4)
Abonnements combinés (CGN + réseaux terrestres)



Information
+41 (0)848 811 848
Guichets CGN
www.cgn.ch



AVIS DE COURSE

SAINT-AMOUR – DERNIÈRE MANCHE DU CHALLENGE D'HIVER

Dimanche 1^{er} avril 2012

Nous avons le plaisir de vous inviter à la 40^e édition du Challenge Saint-Amour.

Participation	Toutes séries lestés.	
Règlements	ISAF (RCV 2009-2012), Swiss Sailing (FSV-USY), ACVL et instructions de course du CVV remises lors du paiement de la finance d'inscription.	
Sponsoring	Les concurrents devront être en règle avec le code de publicité ISAF et les prescriptions de Swiss Sailing relatives à ce code.	
Parcours	A. Normal : Vidy – mi-lac Port Ripaille - radiophare Saint-Prex - Vidy. B. Raccourci : Vidy - mi-lac direction Port Ripaille - Venoge - Vidy.	
Inscriptions	Par fax au 021 616 52 08 ou le dimanche 1 ^{er} avril 2012 de 8 h 30 à 9 h 00 au club-house du CVV.	
Finance	La finance d'inscription de 30 fr. pourra être versée au club-house de Vidy lors de l'inscription et du retrait des instructions de course.	
	Cette régates tient également lieu de 6 ^e et dernière manche du Challenge d'hiver de Vidy. Les participants à ce challenge qui se sont acquittés de leur finance d'inscription n'auront pas à payer de nouvelle finance pour le Saint-Amour.	
Horaire	Attention	09 h 55
	Préparatoire	09 h 56
	Départ	10 h 00
	Clôture	16 h 00
	Résultats et distribution des prix	17 h 00
Classement	En temps compensé selon le coefficient ACVL SRS, sans distinction de classe.	
	En temps réel, sans distinction de classe.	
	Les bateaux qui ne courent qu'au Saint-Amour ne figurent pas au classement du Challenge d'hiver.	
Prix	En plus des challenges attribués aux premiers, un prix récompensera chaque concurrent.	
Stationnement	Les bateaux visiteurs peuvent s'amarrer aux bouées réservées à cet effet à l'intérieur du port de Vidy. Si le stationnement devait durer plus que la durée de la manifestation ou pour tout autre problème d'amarrage, prière de prendre contact avec le garde-port au 021 315 32 35.	
Restauration	Durant toute la durée de la course, une petite restauration sera assurée au club.	
	Le comité	

AVIS DE COURSE

RÉGATE D'OUVERTURE

Samedi 14 avril 2012

Vous êtes tous cordialement invités pour l'ouverture de la saison du club.

Participation	Toutes séries lestés et dériveurs lestés, selon catégories ACVL, dériveurs et multicoques.
Règlements	ISAF (RCV 2009-2012), Swiss Sailing (FSV-USY), ACVL et instructions de course pour les régates d'entraînement du CVV-CVL.
Sponsoring	Les concurrents devront être en règle avec le code de publicité ISAF et les prescriptions de Swiss Sailing relatives à ce code.
Parcours	Parcours habituel des régates d'entraînement CVV-CVL.
Inscriptions	Inscription au club-house le jour même de 13 h 00 à 13 h 30, l'inscription sera également valable pour les régates d'entraînement.
Finance	Pas de finance d'inscription.

Horaire	Dériveurs multicoques	Lestés dériveurs lestés
A disposition sur l'eau pour tous		14 h 00
Attention	0	+ 5 min
Préparatoire	+ 1 min	+ 6 min
Départ	+ 5 min	+ 10 min
Clôture pour tous		17 h 00
Résultats et distribution des prix		dès 18 h 00

Classement	En temps compensé selon le coefficient ACVL pour les lestés. En temps compensé FFV pour les dériveurs et multicoques. Seuls les bateaux ayant un numéro de voile seront classés. Les bateaux ne disposant pas d'un coefficient ACVL à jour, seul le site de l'ACVL faisant foi, se verront attribuer un coefficient par défaut de 1400.
Prix	Un challenge au premier de chaque catégorie. La remise des prix aura lieu au club-house du CVL à Ouchy.
Restauration	La restauration est assurée au club par Charles et son équipe.
Note	Que votre bateau soit fin prêt ou non, que vous naviguiez ou non ce jour, venez nombreux. Après la régata, apéro au CVL. Le comité

AVIS DE COURSE

RÉGATES D'ENTRAÎNEMENT

**Les mercredis soir du 18 avril au 19 septembre 2012
(sauf le mercredi 1^{er} août)**

Vous êtes tous cordialement invités pour les régates d'entraînement du mercredi soir organisées conjointement entre le CVL et le CVV.

Participation	Toutes séries lestés et dériveurs lestés, selon catégories ACVL, dériveurs et multicoques.
Règlements	ISAF (RCV 2009-2012), Swiss Sailing (FSV-USY), ACVL et instructions de course pour les régates d'entraînement du CVV-CVL.
Sponsoring	Les concurrents devront être en règle avec le code de publicité ISAF et les prescriptions de Swiss Sailing relatives à ce code.
Parcours	Parcours habituel des régates d'entraînement CVV-CVL (voir instructions de course). Les instructions de course sont à retirer lors de l'inscription.
Inscriptions	Pas d'inscription particulière, les bateaux seront identifiés sur l'eau.
Finance	Pas de finance d'inscription.

Horaire	A disposition sur l'eau pour tous	18 h 50		
		Série 1	Série 2	Série 3
	Attention	0	+ 5 min	+ 10 min
	Préparatoire	+ 1 min	+ 6 min	+ 11 min
	Départ	+ 5 min	+ 10 min	+ 15 min
	Clôture pour tous		21 h 00	
		20 h 30 dès le 1 ^{er} septembre		

Classement	Selon instructions de course. Le classement est établi de manière globale CVL-CVV. Le responsable start est crédité d'un classement de premier, soit 1 point, lorsqu'il officie (maximum 1 x par saison). Seuls les bateaux ayant un numéro de voile seront classés. Les bateaux ne disposant pas d'un coefficient ACVL à jour, seul le site de l'ACVL faisant foi, se verront attribuer un coefficient par défaut de 1400.
Résultats	Proclamation des résultats annuels lors de la soirée de clôture CVV-CVL au CVV.
Restauration	La restauration est assurée au club par Charles et son équipe. Le comité

AVIS DE COURSE

CHAMPIONNAT JUNIORS ACVL CENTRALISÉ 2012

Samedi 9 et dimanche 10 juin 2012

Participation	La régates est ouverte aux concurrents suisses et étrangers des séries Optimist, Laser 4.7, Laser Radial, 420 et 29er. Chaque concurrent doit être membre d'un club affilié à une fédération nationale reconnue par l'ISAF.													
Règlements	ISAF (RCV 2009-2012), Swiss Sailing, règles de classes et instructions de course du CVV remises lors du paiement de la finance d'inscription.													
Sponsoring	Les concurrents devront être en règle avec le code de publicité ISAF et les prescriptions de Swiss Sailing relatives à ce code.													
Parcours	Parcours sur le plan d'eau de Vidy, selon instructions de course CVV.													
Inscriptions	Par fax au 021 616 52 08 ou par e-mail : secretariat@cvvidy.ch, jusqu'au mercredi 6 juin 2012. Confirmation de l'inscription et paiement au CVV le samedi 9 juin 2012 de 10 h 00 à 12 h 00. Les inscriptions tardives seront acceptées. Inscription en ligne sur le site de Swiss Sailing.													
Finance	La finance d'inscription est de : Optimist 20 fr. / Laser 30 fr. / 420 et 29er 40 fr.													
Horaire	<p>Samedi 9 juin</p> <table> <tr> <td>Ouverture des inscriptions</td> <td>10 h 00</td> </tr> <tr> <td>Clôture des inscriptions</td> <td>12 h 00</td> </tr> <tr> <td>Briefing et à disposition</td> <td>13 h 30</td> </tr> </table> <p>Dimanche 10 juin</p> <table> <tr> <td>A disposition à terre</td> <td>09 h 30 (ou selon avis au tableau officiel)</td> </tr> <tr> <td>Dernier départ possible</td> <td>15 h 00</td> </tr> <tr> <td>Résultat et distribution des prix</td> <td>dès que possible</td> </tr> </table>		Ouverture des inscriptions	10 h 00	Clôture des inscriptions	12 h 00	Briefing et à disposition	13 h 30	A disposition à terre	09 h 30 (ou selon avis au tableau officiel)	Dernier départ possible	15 h 00	Résultat et distribution des prix	dès que possible
Ouverture des inscriptions	10 h 00													
Clôture des inscriptions	12 h 00													
Briefing et à disposition	13 h 30													
A disposition à terre	09 h 30 (ou selon avis au tableau officiel)													
Dernier départ possible	15 h 00													
Résultat et distribution des prix	dès que possible													
Classement	Le classement sera établi selon le système de points minima de l'annexe A.4 des RCV. La régates se court sur 7 manches au maximum. Si 4 manches ou plus peuvent être courues, le plus mauvais résultat sera biffé.													
Prix	En plus du challenge attribué au premier, un prix récompensera chaque concurrent.													
Stationnement	Pour le parcage des véhicules et des remorques, le déchargement, le chargement et le parcage des bateaux, veuillez vous conformer aux instructions reçues lors de l'inscription au CVV.													
Logement	Camping de Vidy, 1007 Lausanne, tél. 021 622 50 00. Jeunôtel, ch. du Bois-de-Vaux, 1007 Lausanne, tél. 021 626 02 22.													
Restauration	Durant toute la durée de la course, la restauration sera assurée au club, où Charles vous servira boissons et nourritures à des prix raisonnables.													
Note	Lors de cette régates, une boutique seconde main pour le matériel de voile junior sera organisée. Si vous avez du matériel à vendre, veuillez le déposer à l'endroit indiqué lors de l'inscription, propre et en bon état avec une étiquette mentionnant vos nom, prénom et prix désiré. Le matériel invendu devra être récupéré avant la proclamation des résultats. Le comité													

AVIS DE COURSE

CRITÉRIUM ESSE 850

Samedi et dimanche 8 et 9 septembre 2012

Participation	La régata est ouverte aux concurrents suisses et étrangers de la classe Esse 850. Chaque concurrent doit être membre d'un club affilié à une fédération nationale reconnue par l'ISAF.	
Règlements	ISAF (RCV 2009-2012), Swiss Sailing, règles de classes et instructions de course du CVV remises lors du paiement de la finance d'inscription.	
Sponsoring	Les concurrents devront être en règle avec le code de publicité ISAF et les prescriptions de Swiss Sailing relative à ce code.	
Parcours	Parcours sur le plan d'eau de Vidy, selon instructions de course CVV.	
Inscriptions	Par fax au 021 616 52 08 ou par e-mail : secretariat@cvvidy.ch, jusqu'au mercredi 5 septembre 2012. Confirmation de l'inscription et paiement au CVV le samedi 9 septembre 2012 de 10 h 00 à 12 h 00. Les inscriptions tardives seront acceptées.	
Finance	La finance d'inscription est de 50.- CHF.	
Horaires	Samedi 9 juin	
	Ouverture des inscriptions	10 h 00
	Clôture des inscriptions	12 h 00
	Briefing et à disposition	13 h 30
	Dimanche 10 juin	
	A disposition à terre	09 h 30 (ou selon avis au tableau officiel)
	Dernier départ possible	15 h 00
	Résultat et distribution des prix	dès que possible
Classement	Le classement sera établi selon le système de points minima de l'annexe A.4 des RCV. La régata se court sur 7 courses au maximum. Si 4 courses ou plus peuvent être courues, le plus mauvais résultat sera biffé.	
Prix	En plus du challenge attribué au premier, un prix récompensera chaque concurrent.	
Stationnement	Pour le parage des véhicules et des remorques, le déchargement, le chargement et le parage des bateaux, veuillez vous conformer aux instructions reçues lors de l'inscription au CVV.	
Restauration	Durant toute la durée de la course, la restauration sera assurée au club, où Charles vous servira des boissons et nourritures à des prix raisonnables. Le comité	

AVIS DE COURSE

RÉGATE DES SOLITAIRES

Samedi 29 septembre 2012

Vous êtes tous cordialement invités pour la Régate des solitaires.

Participation	Toutes séries lestés et dériveurs lestés, selon catégories ACVL, dériveurs et multicoques.		
Règlements	ISAF (RCV 2009-2012), Swiss Sailing (FSV-USY), ACVL et instructions de course pour les régates d'entraînement du CVV-CVL.		
Sponsoring	Les concurrents devront être en règle avec le code de publicité ISAF et les prescriptions de Swiss Sailing relatives à ce code.		
Parcours	Parcours habituel des régates d'entraînement CVV-CVL.		
Inscriptions	Inscription au club-house le jour même de 8 h 30 à 9 h 00. Les bateaux déjà inscrits pour les régates d'entraînement n'ont pas besoin de s'inscrire.		
Finance	Pas de finance d'inscription.		
Horaire	A disposition sur l'eau pour toutes		9 h 30
		Dériveurs multicoques	lestés dériveurs lestés
	Attention	0	+5 min
	Préparatoire	+ 1 min	+ 6 min
	Départ	+ 5 min	+ 10 min
	Clôture pour toutes		12 h 30
	Résultats et distribution des prix	lors de la soirée de clôture du 9 octobre	
Classement	En temps compensé selon le coefficient ACVL pour les lestés. En temps compensé FFV pour les dériveurs et multicoques.		
Prix	Un challenge au premier de chaque catégorie. Un prix récompensera chaque concurrent.		
Proclamation	Proclamation des résultats annuels lors de la soirée de clôture CVV-CVL, le 6 octobre au CVV.		
Restauration	La restauration est assurée au club par Charles et son équipe. Le comité		

AVIS DE COURSE

RÉGATE DES DAMES

Samedi 29 septembre 2012

Nous avons le plaisir d'inviter toutes les dames à notre traditionnelle Régate des dames.

Participation	Toutes séries lestés et dériveurs lestés, selon catégories ACVL, dériveurs et multicoques. La participation féminine minimale est : une femme à la barre. Des prix sont réservés aux équipages entièrement féminins.		
Règlements	ISAF (RCV 2009-2012), Swiss Sailing (FSV-USY), ACVL et instructions de course pour les régates d'entraînement du CVV-CVL.		
Sponsoring	Les concurrents devront être en règle avec le code de publicité ISAF et les prescriptions de Swiss Sailing relatives à ce code.		
Parcours	Parcours habituel des régates d'entraînement CVV-CVL.		
Inscriptions	Inscription au club-house le jour même de 13 h 00 à 13 h 30. Les bateaux déjà inscrits pour les régates d'entraînement n'ont pas besoin de s'inscrire.		
Finance	Pas de finance d'inscription.		
Horaire	A disposition sur l'eau pour toutes	14 h 00	
		Dériveurs multicoques	lestés dériveurs lestés
	Attention	0	+5 min
	Préparatoire	+ 1 min	+ 6 min
	Départ	+ 5 min	+ 10 min
	Clôture pour toutes	17 h 00	
	Résultats et distribution des prix	lors de la soirée de clôture du 9 octobre	
Classement	En temps compensé selon le coefficient ACVL pour les lestés. En temps compensé FFV pour les dériveurs et multicoques.		
Prix	Un challenge au premier de chaque catégorie. Un prix récompensera chaque concurrent.		
Proclamation	Proclamation des résultats annuels lors de la soirée de clôture CVV-CVL, le 6 octobre au CVV.		
Restauration	La restauration est assurée au club par Charles et son équipe. Le comité		

AVIS DE COURSE

CHALLENGE RIPPSTEIN

Dimanche 30 septembre 2012

Vous êtes tous cordialement invités au Challenge Rippstein.

Participation	Toutes séries lestés et dériveurs lestés, selon catégories ACVL, dériveurs et multicoques.	
Règlements	ISAF (RCV 2009-2012), Swiss Sailing (FSV-USY), ACVL et instructions de course du Challenge Rippstein.	
Sponsoring	Les concurrents devront être en règle avec le code de publicité ISAF et les prescriptions de Swiss Sailing relatives à ce code.	
Parcours	Vidy – Morges vieux port – Morges nouveau port - Vidy. Les instructions de course sont à retirer lors de l'inscription du bateau sur place.	
Inscriptions	Par fax au 021 616 52 08 ou sur place le dimanche 30 septembre 2012 de 08 h 30 à 09 h 00.	
Finance	La finance d'inscription, de 30 fr. pour les lestés et dériveurs lestés et de 20 fr. pour les dériveurs et multicoques, pourra être versée au club-house de Vidy le dimanche 30 septembre lors de l'inscription et du retrait des instructions de course.	
Horaire	Attention	09 h 55
	Préparatoire	09 h 56
	Départ	10 h 00
	Clôture	16 h 00
	Résultats et distribution des prix	18 h 00
Classement	Classement en temps compensé pour les bateaux au bénéfice d'une jauge ACVL à jour, en temps réel pour les autres.	
Prix	Un challenge au premier de chaque catégorie. Prix pour chaque bateau.	
Stationnement	Les bateaux visiteurs peuvent s'amarrer aux bouées réservées à cet effet à l'intérieur du port de Vidy. Si le stationnement devait durer plus que la durée de la manifestation ou pour tout autre problème d'amarrage, prière de prendre contact avec le garde-port au 021 315 32 35.	
Restauration	Durant toute la durée de la course, une petite restauration sera assurée au club. Le comité	

AVIS DE COURSE

RÉGATE DE CLÔTURE

Samedi 6 octobre 2012

Vous êtes tous cordialement invités pour la clôture de la saison du club.

Participation	Toutes séries lestés et dériveurs lestés, selon catégories ACVL, dériveurs et multicoques.
Règlements	ISAF (RCV 2009-2012), Swiss Sailing (FSV-USY), ACVL et instructions de course pour les régates d'entraînement du CVV-CVL.
Sponsoring	Les concurrents devront être en règle avec le code de publicité ISAF et les prescriptions de Swiss Sailing relatives à ce code.
Parcours	Parcours habituel des régates d'entraînement CVV-CVL.
Inscriptions	Inscription au club-house le jour même de 13 h 00 à 13 h 30. Les bateaux déjà inscrits pour les régates d'entraînement n'ont pas besoin de s'inscrire.
Finance	Pas de finance d'inscription.

Horaire	Dériveurs multicoques	Lestés dériveurs lestés
A disposition sur l'eau pour tous		14 h 00
Attention	0	+ 5 min
Préparatoire	+ 1 min	+ 6 min
Départ	+ 5 min	+ 10 min
Clôture pour tous		17 h 00
Résultats et distribution des prix		dès 19 h 00

Classement	En temps compensé selon le coefficient ACVL pour les lestés. En temps compensé FFV pour les dériveurs et multicoques.
Prix	Un challenge au premier de chaque catégorie.
Proclamation	Proclamation des résultats lors de la soirée de clôture CVV-CVL au CVV, le soir même.
Restauration	La restauration est assurée au club par Charles et son équipe.
Note	Comme toutes les années, la proclamation des résultats se fera avant et pendant la soirée de clôture, lors de laquelle vous pourrez déguster les excellentes saucisses au chou, accompagnées de leur papet concocté par notre tenancier Charles Chesaux. Le comité

AVIS DE COURSE

CHALLENGE D'HIVER 2012-2013

Les samedis 3 novembre, 1^{er} décembre 2012, 12 janvier, 2 février, 2 mars 2013 et le dimanche 7 avril 2013 (Saint-Amour)

	Le comité a le plaisir de vous inviter au Challenge d'Hiver 2012-2013.	
Participation	Toutes séries lestés et dériveurs lestés titulaires d'un coefficient ACVL SRS valide, seul le site de l'ACVL faisant foi.	
Règlements	ISAF (RCV 2009-2012), Swiss Sailing (FSV), ACVL et instructions de course Challenge d'Hiver.	
Sponsoring	La régata est de type C au sens de l'annexe 1 des RCV.	
Parcours	Parcours possibles :	
	1. Vidy – St-Sulpice – Ouchy – Vidy	
	2. Vidy – Ouchy – Saint-Sulpice – Vidy	
	3. Vidy – Morges – Ouchy – Vidy	
	4. Vidy – Ouchy – Morges – Vidy	
	5. Vidy – Ouchy – Vidy	
	6. Vidy – Saint-Sulpice – Vidy	
	Les instructions de course sont à retirer lors de l'inscription du bateau sur place.	
Inscriptions	Chaque samedi de régata entre 12 h 30 et 13 h 00 au club-house du CVV.	
Finance	La finance d'inscription est de 60 fr., respectivement 40 fr. dès le 2 février. Elle pourra être versée au club-house de Vidy lors de l'inscription.	
Horaire	Attention	13 h 25
	Préparatoire	13 h 26
	Départ	13 h 30
	Clôture	17 h 00
	Résultats et distribution des prix	dimanche 6 avril 2012 (Saint-Amour)
Classement	Selon instructions de course.	
Prix	Les challenges suivants seront attribués :	
	1 ^{er} lesté A en temps compensé selon coefficient ACVL SRS	
	1 ^{er} lesté B en temps compensé selon coefficient ACVL SRS	
	Un prix récompensera chaque concurrent.	
Stationnement	Les bateaux visiteurs peuvent s'amarrer aux bouées réservées à cet effet à l'intérieur du port de Vidy. Si le stationnement devait durer plus que la durée de la manifestation ou pour tout autre problème d'amarrage, prière de prendre contact avec le garde-port au 021 315 32 35.	
Restauration	Après chaque régata, vin chaud offert au club-house du CVV.	
	Le comité	

Opti WC New Zealand

Pendant mes trente-deux heures d'avion pour aller de l'autre côté de la Terre, en Nouvelle-Zélande, je repensais à ma première place aux sélections qui m'a permis de prendre part à ces Championnats du Monde d'Optimist. J'ai eu aussi le temps de regarder tout de même six films...

Quand je suis enfin arrivé sur place, j'ai tout de suite été surpris par le soleil qui tapait très fort et par les innombrables collines. Ce que j'ai aussi bien aimé, c'est quand nous sommes arrivés au port et qu'un bateau tout neuf m'attendait encore dans son emballage plastique.

Les conditions durant la régata étaient très difficiles ; il y avait beaucoup de courants et peu de vent, ainsi que des vagues croisées. Je ne m'étais jamais entraîné dans ce genre de conditions.

L'ambiance pendant tout le championnat était excellente, que ça soit au sein de l'équipe suisse ou avec les autres pays. Notre entraîneur, David, nous coachait depuis le même bateau que les Turcs et nous nous avons bien rigolé avec eux.

J'ai fini 113^e sur plus de 220 concurrents. J'espérais faire un peu mieux, mais vu les conditions très particulières, je suis tout de même content de mon résultat.

Je vous souhaite une excellente saison et beaucoup de plaisir...

Quand à moi, je vous tiendrai au courant de mes prochains résultats.

Maxime Bachelin, SUI 1629

PUBLICITÉ



CAFÉ-RESTAURANT
Camping de Vidy - 1007 Lausanne
Tél. 021 / 622 5000 - Fax 021 / 622 5001
Restaurant: 021 622 5005
www.clv.ch

Le rôle du coach J+S

Depuis le début de cette année, j'ai repris le poste de Loïc Guélat en tant que coach Jeunesse et Sport pour le centre de formation du Cercle de la Voile de Vidy. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, étant donné le nom du poste, ce n'est pas le coach J+S qui s'occupe d'entraîner les jeunes du club. Cette tâche reste celle de Yannick Le Bruman. Mon travail consiste donc à faire le lien administratif entre les cours donnés aux jeunes du club et Jeunesse et Sport. Il s'agit de déclarer tous les cours, régates et camps d'entraînement donnés par le centre de formation ou auxquels participent nos juniors, afin de toucher des subventions.

La promotion de la formation de moniteur J+S fait également partie de mon travail. Il est vrai que Yannick ne peut pas donner seul tous les cours, surtout pendant les semaines d'été ou lors de fortes affluences liées aux activités extrascolaires du mois de juin. Durant ces périodes qui coïncident souvent avec les congés scolaires et universitaires, il est essentiel de pouvoir compter sur l'aide de moniteurs J+S ou d'aide-moniteurs sans formation.

PUBLICITÉ



Carrosserie
MISCHLER & FILS S A

Martial MISCHLER

Chemin du Chêne 12
1020 Renens
Tél. 021/634 29 26
Fax 021/634 29 28
Natel 079/347 47 17
www.mischler-fils.com



Cette activité apporte toujours une expérience professionnelle enrichissante et un bon moyen de se faire un peu d'argent pour nos juniors, qui ont déjà de bonnes connaissances dans notre sport. Dans cette optique, Jeunesse et Sport propose des formations de moniteurs dans plus de 70 disciplines sportives, dont la voile. Un cours de six jours donne droit à une certification J+S, qui est un argument de qualité de formation pour notre club. Le coach J+S s'occupe d'inscrire les personnes majeures intéressées. Et si vous n'êtes pas majeur et voulez tout de même donner des cours de voile, il vous suffit de vous adresser à Yannick, et vous pourrez sans doute le seconder pour certains cours à grand nombre de participants.

Si vous êtes intéressés, vous trouvez des informations sur le site internet de J+S :

<http://www.jeunesseetsport.ch>.

N'hésitez pas à me poser vos questions à l'adresse : vjutzi@sunrise.ch.

Je vous souhaite une belle saison ventée.

Vincent Jutzi

PUBLICITÉ



AB Peinture & Rénovation S.A.



ENTRETIEN - RENOVATION - TRANSFORMATION
PEINTURE - PLATRERIE - PAPIERS-PEINTS
APPARTEMENTS - FACADES - IMMEUBLES

Délai - Qualité - Garantie

PASCAL BEZZOLA

Ch. du Levant 145 1005 Lausanne

Tél : 021/ 721 00 60 - Fax : 021/ 721 00 61

www.abpeinture.ch - entreprise@abpeinture.ch

Cours «Les moussaillons» (6-8 ans)	Printemps/Automne
---	--------------------------

Découverte du «milieu lacustre» tout en s'amusant. Initiation à la voile sur Optimist à travers le jeu en découvrant le site, la faune, la flore...

Mercredis après-midi de 13 h 30 à 15 h 30

Printemps :	cours 17 MP	du 25 avril au 4 juillet
Automne :	cours 35 MA	du 29 août au 10 octobre

Tarif pour le cours printemps : fr. 340.–
Tarif pour le cours automne : fr. 260.–
Tarif pour la saison complète : fr. 550.–

Cours «Les moussaillons» (6-8 ans)	Été
---	------------

Du lundi au vendredi matin de 10 h 00 à 12 h 00

Été :	cours 32 ME	du 6 au 10 août
	cours 33 ME	du 13 au 17 août

Tarif pour 5 cours de 2 heures : fr. 190.–

Le Cercle de la Voile de Vidy se réserve le droit de modifier l'horaire ou d'annuler un cours si le nombre de participants est insuffisant.

Cours juniors sur dériveurs (8-18 ans)	Printemps/Automne
---	--------------------------

Cours hebdomadaire d'initiation et de perfectionnement sur Optimist pour les enfants entre 8 ans et environ 13-14 ans en fonction de la taille, Laser ou 420 pour les plus âgés.

Mercredis après-midi de 13 h 30 à 15 h 30, Optimist

Printemps :	cours 17 OP	du 25 avril au 4 juillet
Automne :	cours 35 OA	du 29 août au 10 octobre

Samedis après-midi de 14 h 30 à 16 h 30, Laser ou 420

Printemps :	cours 17 DP	du 28 avril au 7 juillet
Automne :	cours 35 DA	du 1 ^{er} septembre au 13 octobre

Tarif pour le cours printemps : fr. 340.–
Tarif pour le cours automne : fr. 260.–
Tarif pour la saison complète : fr. 550.–

Ecole de sport (8-18 ans)**Saison**

Apprentissage de la régates. Un entraînement hebdomadaire du 23 avril au 13 octobre 2012 avec participation à quelques régates dans le bassin lémanique. Possibilité de participer aux entraînements physiques en salle d'octobre à avril et à divers stages en mer. Pour de plus amples informations s'adresser au chef de base.

Tarif pour la saison : fr. 550.–

Groupe compétition (8-18 ans)**Saison**

Perfectionnement de la régates. Un à deux entraînements hebdomadaires du 23 avril au 13 octobre et un entraînement par semaine en début et fin de saison dès mi-mars jusqu'à mi-décembre avec participation à quelques régates. Possibilité de participer aux entraînements physiques en salle d'octobre à avril et à divers stages en mer. Pour plus amples informations s'adresser au chef de base.

Tarif pour la saison : fr. 550.–
Mise à disposition d'un bateau : fr. 150.–

Stages juniors sur dériveur (8-18 ans)**Été****Du lundi au vendredi de 9 h 30 à 16 h 00**

Stages d'initiation et de perfectionnement sur Optimist pour les enfants de 8 à 13 ans et sur Laser ou 420 pour les jeunes dès 14 ans.

Été :	cours 28 E	du 9 au 13 juillet
	cours 29 E	du 16 au 20 juillet
	cours 30 E	du 23 au 27 juillet
	cours 31 E	du 30 juillet au 3 août
	cours 32 E	du 6 au 10 août
	cours 33 E	du 13 au 17 août

Tarif pour 5 jours (repas inclus) : fr. 480.–
Tarif pour 3 jours (repas inclus) : fr. 320.–
Tarif pour 5 matinées (9 h 30 à 12 h 00) : fr. 240.–

Du lundi au vendredi de 10 h 00 à 15 h 30

Stage croisière côtière, découverte de la navigation et des manœuvres de base sur voilier lesté en groupe de maximum 5 jeunes. Repas à terre ou sur le bateau compris.

Automne : cours 42 A du 15 au 19 octobre

Tarif pour 5 jours (repas inclus) : fr. 380.–

Cours pour adultes**Voilier lesté**

Du 23 avril au 13 octobre 2012, cours d'initiation ou de perfectionnement sur notre voilier lesté. Accompagné d'un moniteur diplômé, découvrez les plaisirs de la navigation en équipage.

Vous souhaitez préparer votre permis voile en toute sérénité. Le permis de navigation catégorie D est obligatoire pour les bateaux de plus de 15 m² de surface de voile. Cours pratiques selon les directives du service de la navigation, agrémenté de cours théoriques (vent, règles de navigation...)

Vous pouvez également participer aux régates d'entraînement le mercredi soir et apprendre les départs, les règles de courses, les passages de bouées et le maniement du spi. La durée des leçons est fixée à deux heures en cours collectif et à une heure en cours individuel. Les horaires sont à convenir avec notre chef de base, en fonction de votre disponibilité.

Tarif pour 5 leçons : fr. 420.-

Tarif pour 10 leçons : fr. 770.-

Cours pour adultes**Dériveur**

Du 23 avril au 13 octobre 2012, cours d'initiation ou de perfectionnement sur dériveur. La durée des leçons est fixée à deux heures en cours collectif ou une heure en cours individuel. Les cours s'organisent sur demande auprès de notre chef de base.

Tarif pour 5 leçons : fr. 300.-

Cours pour adultes**Cours accélérés**

Cours d'initiation ou de perfectionnement sur notre voilier lesté. Accompagné d'un moniteur diplômé, découvrez les plaisirs de la navigation en équipage ou préparez votre permis voile. En fonction de votre niveau, vous pourrez vous présenter à l'examen en vue de l'obtention de votre permis le vendredi après-midi, pour autant que vous ayez déjà passé la partie théorique.

Eté : cours 30 AE du 23 au 27 juillet
 cours 31 AE du 30 juillet au 3 août

Tarif pour 5 leçons, matin de 10 h à 12 h : fr. 420.-

Tarif pour 5 leçons, après-midi de 13 h 30 à 15 h 30 : fr. 420.-

Tarif pour 10 leçons (journée) : fr. 770.-

Cours divers**Sorties d'entreprise, team building,
baptêmes, anniversaires**

Nous accueillons les groupes à la demi-journée, à la journée ou sur des cycles de plusieurs séances. Sur demande, nous organisons des cours sur mesure et selon vos exigences. Renseignez-vous auprès de notre chef de base au 021 616 52 11.

Voile scolaire

Nous accueillons également les classes pour une séance de découverte de la voile ou sur des cycles de plusieurs séances. Demandez le dossier scolaire à notre chef de base au 021 616 52 11.

Régates d'entraînement

Tous les élèves du Centre de formation peuvent participer gratuitement aux régates d'entraînement qui ont lieu le mercredi soir du 18 avril au 19 septembre ainsi qu'à la semaine du soir qui aura lieu du 10 au 14 août.

PUBLICITÉ

**2 NOMS - 1 VOILERIE
A VOTRE SERVICE**

FRAGNIERE MEGROZ VOILES

Z.A. du Verney G
1070 Puidoux
Tél. +41 21 946 49 49
Fax +41 21 946 49 50
E-mail pm@fragniere-megroz.ch

Bulletin d'inscription**2012**

Nom : _____

Prénom : _____

Année de naissance : _____ Age : _____

Juniors : Optimist dès 6 ans **Adultes** : Dériveur
 Laser ou 420 dès 14 ans Lesté

Je m'inscris au cours de voile :

No de cours : _____ Dates : du _____ au _____
(seulement pour les cours juniors)

Si le participant est mineur noms et prénoms des représentants légaux :

Nom et prénom : _____

Adresse : _____

NPA et localité : _____

Téléphone : _____

Portable : _____

Email : _____

Pour les mineurs, la personne soussignée atteste que l'enfant inscrit est en bonne santé et qu'il sait nager.

Date : _____

Signature : _____

Bulletin à retourner à : Cercle de la Voile de Vidy – Allée du Bornan 6
1007 Lausanne ou par fax au 021 616 52 08

Info buvette



Eté

lundi : fermé
 mardi-samedi : de 9 h 00 à 14 h 30, et dès 17 h 30
 fermeture selon fréquentation
 dimanche : de 9 h 00 à 19 h 00
 fermeture selon fréquentation



Le service est assuré midi et soir, selon l'horaire suivant :

Hiver (clôture à ouverture)

lundi-mardi : fermé
 mercredi-samedi : de 9 h 00 à 14 h 30, et dès 17 h 30
 fermeture selon fréquentation
 dimanche : de 9 h 00 à 19 h 00

PUBLICITÉ

**TOUS VOS IMPRIMÉS
 DANS LES MEILLEURS
 PRIX ET LES MEILLEURS
 DELAIS**

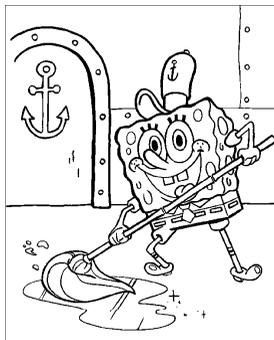
SPINELLO
 IMPRIMEUR

T. 021 784 02 88 INFO@SPINELLO.CH WWW.SPINELLO.CH

fgdesign.ch

Nettoyage du club-house

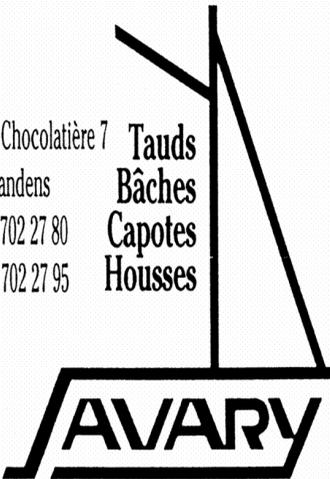
Samedi 31 mars dès 8 h 30



Vous appréciez le club-house et son cadre ?
C'est l'occasion de lui donner un peu d'huile de coude afin qu'il soit fin prêt à nous accueillir pendant l'été, pour et entre les diverses manifestations.

Nous vous attendons nombreux pour cette journée qui débutera comme d'habitude par les cafés croissants.

PUBLICITÉ



Rte de la Chocolatière 7 Tauds
1026 Echandens Bâches
Tél.: 021 702 27 80 Capotes
Fax: 021 702 27 95 Housses

AVARY

savarystores@urbanet.ch - www.savary-baches.ch

Apéritif de bienvenue

L'accueil des nouveaux membres aura lieu en date du vendredi 24 août à 19h30 au club-house.

Le CVV entend les accueillir festivement.

Vous êtes les bienvenus, profitez de cette occasion pour les rencontrer ! Ils seront ravis aussi de faire votre connaissance.

Le comité



Photo Yves RYNCKI

TITRE I DÉNOMINATION ET BUTS

Article 1 Dénomination

Fondé en 1953, le **Cercle de la Voile de Vidy (CVV)** est une association régie par les présents statuts et les articles 60 et suivants du Code Civil Suisse.

Article 2 Couleurs

Le fanion du CVV se blasonne ainsi : «Coupé ondé d'or et d'azur à la devise codée d'argent sur le trait du parti.»

Article 3 Buts

Le CVV a pour buts :

- de favoriser la pratique de la voile ;
- de soutenir et de développer le sport de la voile sous toutes ses formes ;
- de créer et d'entretenir entre ses membres des contacts amicaux ;
- d'encourager le respect du Lac et de ses rivages ;
- d'entretenir de bonnes relations avec les autres clubs de voile et les organisations suisses et étrangères poursuivant des buts analogues, ainsi qu'avec les autorités publiques concernées.

Le CVV est politiquement neutre.

Article 4 Siège

Le siège du CVV est au club-house de Vidy.

Article 5 Swiss Sailing

Le CVV est membre de la Fédération Suisse de Voile (Swiss Sailing).

TITRE II MEMBRES

Article 6 Catégories

Le CVV comprend :

a) les membres actifs,

- les membres seniors : âgés de plus de 18 ans au 1er janvier ;
- les membres conjoints : le conjoint d'un membre actif CVV est aussi affilié à Swiss Sailing ;
- les membres vétérans : âgés de plus de 65 ans et ayant 5 ans de sociétariat actif ; statut octroyé sur demande ;
- les membres étudiants ou apprentis : statut octroyé sur présentation annuelle de la carte de légitimation ;
- les membres juniors : âgés de 15 à 18 ans ;
- les membres fondateurs et d'honneur.

b) les membres cadets :

âgés de moins de 15 ans ;

c) les membres de groupes :

Ecoles - Universités - Entreprises, comprenant au minimum un membre «actif CVV» par bateau. Les autres membres bénéficient des mêmes droits que les sympathisants.

d) les membres sympathisants :

Personnes qui, ne pouvant pratiquer activement la voile à Vidy, tiennent à manifester leur sympathie pour le CVV.

Article 7 **Conditions d'admission**

Les demandes d'admission doivent être adressées par écrit au comité, pour les mineurs avec l'autorisation de leur représentant légal.

Les demandes d'admission sont parrainées par deux membres actifs au sens de l'article 6 alinéa a). Les parrains sont chargés d'assurer une bonne intégration du nouveau membre au sein du CVV.

Le comité statue provisoirement sur l'admission, sous réserve de ratification par l'assemblée générale.

Le refus d'admission n'a pas besoin d'être motivé, mais peut faire l'objet d'un recours à l'assemblée générale.

Article 8 **Finance d'entrée et cotisations**

Les nouveaux membres actifs âgés de plus de 18 ans, à l'exception des membres : conjoints, étudiants / apprentis et sympathisants, au sens de l'article 6 alinéa d) ci-dessus, paient une finance d'entrée fixée par l'assemblée générale.

Les membres admis avant le premier août acquittent en outre la cotisation annuelle et les autres émoluments fixés par l'assemblée générale pour l'exercice en cours.

Article 9 **Perte de la qualité de membre**

a) Démission

Elle doit être donnée par écrit, en principe pour la fin d'un exercice annuel, mais au plus tard dans les 30 jours suivant l'envoi des cotisations de l'exercice en cours. Passé ce délai, la démission est recevable pour la fin de l'exercice commencé et la cotisation annuelle est due.

b) Exclusion

Elle peut être prononcée en tout temps par le comité, après un avertissement écrit et l'audition de l'intéressé, pour comportement contraire aux statuts et règlements du CVV, à la réputation de l'Association ou à l'esprit sportif de manière générale. Le membre exclu peut recourir auprès de l'assemblée générale. L'exclusion intervient automatiquement, sous réserve de décision contraire de l'assemblée générale, à l'encontre du membre qui ne paie pas ses cotisations ou autres émoluments fixés par l'assemblée générale, dans les 30 jours suivant le deuxième rappel qui lui est adressé et qui mentionne les conséquences du retard.

Article 10 **Responsabilité des membres**

Les engagements du CVV ne sont garantis que par son patrimoine propre, à l'exclusion de toute responsabilité personnelle des membres.

Les membres n'ont tiret droit personnel à la fortune sociale du CVV, sous réserve des droits découlant des parts sociales.

TITRE III **ORGANISATION**

Article 11 **Organes statutaires**

Les organes du CVV sont :

- a) l'assemblée générale
- b) le comité
- c) les vérificateurs des comptes.

Article 12 Composition

L'assemblée générale, pouvoir suprême de l'Association, est composée des membres actifs. Les membres cadets, membres de groupes et sympathisants y sont également invités, avec voix consultative.

Article 13 Convocation

L'assemblée générale ordinaire se tient une fois par année, dans les trois mois suivant la fin de l'exercice annuel, sur convocation du comité adressée aux membres au moins 15 jours à l'avance.

Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée à la demande du président, du comité ou du dixième des membres actifs, avec le même délai de convocation.

Article 14 Quorum

Sauf disposition contraire des statuts (art. 31), les décisions de l'assemblée générale sont valables quel que soit le nombre des membres présents.

Article 15 Votations et élections

Les décisions sont prises à la majorité absolue des voix ; en cas d'égalité, celle du président est prépondérante ; le vote par procuration n'est pas admis.

Les élections ont lieu à la majorité absolue au premier tour et à la majorité relative au second.

A la demande de dix membres présents au moins, du comité ou du président, le vote se déroule au bulletin secret.

Article 16 Ordre du jour

L'ordre du jour est envoyé avec la convocation à l'assemblée générale.

Les propositions individuelles doivent être présentées par écrit au comité, huit jours avant la réunion.

L'assemblée ne peut délibérer et se prononcer que sur les points portés à l'ordre du jour.

Article 17 Compétences

Les attributions de l'assemblée générale sont les suivantes :

- approbation des rapports du président, du caissier et des vérificateurs ;
- décharge aux organes responsables ;
- élection du président, du caissier, du comité et des vérificateurs des comptes ;
- adoption du budget, fixation des cotisations, de la finance d'entrée et des émoluments divers ;
- décision de contracter des emprunts ;
- émission de parts sociales ;
- adhésion à d'autres sociétés ou associations ;
- fixation de la limite des dépenses hors budget du comité ;
- admission des membres et recours contre les refus d'admission et les exclusions ;
- nomination des membres et présidents d'honneur ;
- adoption et modification des statuts ;
- dissolution de l'Association.

Article 18 Composition

Le comité se compose du président, du caissier et de sept membres au moins, parmi lesquels les juniors doivent être représentés.

Le comité s'organise lui-même.

Les membres du comité sont élus pour deux ans ; ils sont rééligibles. En cas de renouvellement partiel, le nouveau président, caissier ou membre est soumis à la réélection à l'issue du mandat de son prédécesseur.

Article 19 Compétences

Le comité exerce tous les pouvoirs qui ne sont pas attribués à l'assemblée générale. Il traite en particulier :

- des admissions et exclusions, sous réserve de ratification ou de recours à l'assemblée générale ;
- de l'organisation des régates et autres manifestations ;
- de la gestion des biens du club ;
- des règlements internes ;
- des relations avec Swiss Sailing, les autorités et les autres clubs sportifs ;
- des affaires courantes.

Le comité peut déléguer des tâches particulières à d'autres membres du CVV ou à des tiers qui lui rendent compte de leur exécution.

Article 20 Engagement

Le comité représente le CVV à l'égard des tiers.

Il l'engage valablement par la signature de son président ou de son vice-président, signant collectivement avec un autre membre du comité.

Le président et le caissier sont autorisés à signer seuls les chèques postaux.

Article 21 Convocation

Le comité se réunit aussi souvent qu'il est nécessaire, sur convocation du président ou à la demande de deux de ses membres.

Article 22 Décisions et procès-verbal

Le comité prend ses décisions à la majorité des voix ; en cas d'égalité, celle du président est prépondérante. Les décisions prises en comité sont consignées dans un procès-verbal qui peut être consulté par tous les membres du CVV, moyennant demande écrite.

Article 23 Rapports

Le comité présente chaque année à l'assemblée générale ordinaire :

- un rapport du président sur l'exercice écoulé ;
- un rapport du caissier sur le compte de profits et pertes et sur le bilan ;
- un budget et un programme d'activités pour l'exercice en cours.

Article 24 Désignation des vérificateurs

Lors de chaque assemblée générale ordinaire, il est procédé à la nomination de deux vérificateurs et d'un suppléant, choisis parmi les membres actifs du CVV, en dehors du comité.

Chaque année, un des vérificateurs se retire, le suppléant est désigné comme vérificateur et un nouveau suppléant est nommé. Le vérificateur dont le mandat prend fin n'est pas immédiatement rééligible.

Article 25 **Contrôle des comptes**

Les comptes annuels sont contrôlés par les vérificateurs qui présentent leur rapport à l'assemblée générale ordinaire. Ce rapport peut être assorti de commentaires ou de conseils concernant la gestion financière du CVV.

Les vérificateurs peuvent prendre en tout temps connaissance, durant leur mandat, des livres et des pièces comptables.

TITRE IV **EXERCICE COMPTABLE ET RESSOURCES****Article 26** **Exercice**

L'exercice comptable commence le premier novembre et se termine le 31 octobre de l'année suivante.

Article 27 **Produits**

Les ressources du CVV sont les suivantes :

- les finances d'entrée ;
- les cotisations et autres émoluments fixés par l'assemblée générale ;
- le produit des locations de places pour bateau et planches à voile ;
- les redevances de l'Ecole de voile ;
- les résultats de l'exploitation du club-house et des manifestations diverses ;
- les produits des autres actifs de l'Association ;
- les subventions, dons, legs, etc.

Article 28 **Cotisations**

Tous les membres du CVV, à l'exception des membres fondateurs et d'honneur, paient une cotisation annuelle dont le montant est fixé pour chaque catégorie par l'assemblée générale, sur propositions du comité.

Article 29 **Dispense et congé**

Le président ou le comité peut dispenser un membre de tout ou partie du paiement de la cotisation annuelle et des autres émoluments fixés par l'assemblée générale si les circonstances le justifient.

Le comité peut en outre accorder un congé, entraînant la suppression des cotisations et autres émoluments, à un membre empêché temporairement de prendre part aux activités du CVV en raison de maladie, séjour à l'étranger, études, etc.

Article 30 **Cotisations «Swiss Sailing»**

Le CVV encaisse auprès de ses membres la contribution due à la Fédération Suisse de Voile – Swiss Sailing, ainsi que toutes prestations à des tiers décidées par l'assemblée générale.

TITRE V **DISPOSITIONS FINALES****Article 31** **Modification des statuts, fusion et dissolution de l'Association**

La modification des statuts, la dissolution de l'Association ou sa fusion avec une autre société ne peuvent être décidées que par une assemblée générale réunissant la moitié au moins des membres actifs.

Les décisions sont prises à la majorité des deux tiers des membres présents.

Si le quorum n'est pas atteint, une seconde assemblée peut être convoquée dans les six semaines et prendre sa décision à la majorité simple des voix exprimées, quel que soit le nombre des membres présents. Si la dissolution du CVV ou sa fusion avec une autre association est envisagée, la seconde assemblée doit être convoquée au moins 15 jours après la première.

Article 32 Liquidation

En cas de dissolution du CVV, la liquidation sera opérée par la ou les personnes désignées à cet effet par l'assemblée générale.

L'actif disponible sera consacré en priorité au remboursement des créanciers du CVV, avant tout remboursement des parts sociales.

Le solde éventuel de l'actif net sera remis à une société poursuivant des buts analogues au CVV ou à un autre groupement d'utilité publique désigné par l'assemblée générale.

Article 33 Entrée en vigueur

Les présents statuts ont été adoptés par l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 5 décembre 2001 et entrent immédiatement en vigueur. Ils remplacent ceux du 2 décembre 1998.

Lausanne, le 5 décembre 2001.

Cercle de la Voile de Vidy

Le président Jean-Marc Zimmermann

La secrétaire Angèle Du Pasquier

Membres du comité

Jérémy BACHELIN Représentant juniors	Les Trois Noyers 1312 Eclepens juniors@cvvvideo.ch	Tél. privé 021 866 14 30 Natel 078 907 86 44
Anne CASTÉRAS Secrétaire	Sorbiers 14 1012 Lausanne secretariat@cvvvideo.ch	Tél. privé 021 728 69 21 Natel 079 633 56 27
Philippe FAEHNDRICH Commission bulletin	Chemin de Chandieu 25 1006 Lausanne bulletin@cvvvideo.ch	Tél. privé 021 601 79 59 Natel 079 213 90 11
Catherine GRIN Trésorière	Chemin de Villard 11 1007 Lausanne compta@cvvvideo.ch	Tél. privé 021 323 36 37 Tél. prof 021 601 34 74 Natel 079 445 98 07
Marc MEYER Responsable commission formation	Chemin du Mont-Tendre 19 1007 Lausanne admin.formation@cvvvideo.ch	Tél. prof 021 616 08 48 Fax 021 617 60 05 Natel 079 210 89 44
Luc OESCH Vice-président	Chemin du Crêt 2 1026 Echandens president@cvvvideo.ch	Tél. privé 021 311 21 28 Natel 079 508 54 44
Claude PENY Commission internet	Virgile-Rossel 14 1012 Lausanne webmaster@cvvvideo.ch	Tél. privé 021 625 62 49 Tél. prof 021 316 70 31 Natel 076 441 35 09
Olivier SCHLIENGER Responsable matériel	Chemin du Languedoc 3 1007 Lausanne materiel@cvvvideo.ch	Tél. privé 021 312 13 31 Natel 079 320 69 40
Hubert TELFER Commission régates	Juste-Olivier 15 1006 Lausanne regates@cvvvideo.ch	Natel 079 253 56 75
Guy WUILLERET Président	Rue du Château 9 1030 Bussigny-près-Lausanne president@cvvvideo.ch	Tél. privé 021 701 00 17 Tél. prof 022 420 82 82 Natel 078 629 53 12

Adresses utiles

CVV Bureau du Cercle	Allée du Bornan 6 1007 Lausanne CCP 10-18190-7 secretariat@cvvidy.ch	Tél. Fax	021 616 52 82 021 616 52 08
CVV Centre de formation	Allée du Bornan 6 1007 Lausanne CCP 10-18190-7 formation@cvvidy.ch	Tél. Natel	021 616 52 11 021 616 52 08
CVV Club-house – Buvette	Charles CHESEAU Allée du Bornan 6 1007 Lausanne	Tél.	021 617 35 47

PUBLICITÉ

RIEDER Systems

Portes industrielles



Contrôle d'accès



Installations de quais



Siège et filiales

Rieder Systems SA
Route du Verney 13 · CH - 1070 Puidoux
Tél. 0848 848 650 · Fax 0848 848 651
info@riedersystems.ch

Filiale Valais
Bonnes-Luites 70 · 1920 Martigny

Filiale Neuchâtel
Case postale 185 · 2000 Neuchâtel

Vente · Pose · Maintenance

-  · Portes sectionnelles
-  · Portes rapides
-  · Portes coupe-feu
-  · Plates-formes élévatrices
-  · Rampes ajustables
-  · Sas d'étanchéité
-  · Barrières levantes
-  · Portails autoportants
-  · Bornes escamotables

Service après-vente

 Entretien et dépannage
Tél. 0848 848 640
sav@riedersystems.ch

www.riedersystems.ch

Nous vous recommandons nos annonceurs. Ils nous aident à publier notre annuaire et nos bulletins. En vous servant chez eux, vous leur montrer que leur annonce est lue, et ainsi ils continueront à nous faire confiance. N'hésitez pas à leur dire que vous venez de la part du CVV, ça leur fera plaisir.

Alimentation, vins	Mosca Vins S.A.
Articles nautiques	Bucher+Walt S.A.
Assurances	Axa/Winterthur Assurances
Bâches	Savary Bâches
Bâtiment	AB peinture et rénovation Hoval S.A. Rieder Systems S.A. Rochat peinture
Carrosserie	Mischler + Fils SA
Chantiers navals	Chantier naval de Vidy S.A.
Imprimerie	Spinello Multicopy
Restauration	Camping de Vidy Le Gambero
Transports	Compagnie Générale de Navigation
Voiles	Fragnière Mégroz Voiles



Le bateau, c'est notre métier !

Chantier Naval de Vidy SA



**Port de Vidy
1007 Lausanne**

Tél +41 21 616 08 48

Fax +41 21 617 60 05

info@bateau.ch

www.bateau.ch



Boutique nautique - Bateau école - Bateaux neufs et d'occasion

MULTICOPY s.a.

Bâche

Roll-Up

T-shirt

Autocollant

Affiches - Poster

Panneau-Mousse

Livres Personnalisés

Reliure - Sérigraphie

Impression Couleur&Noir blanc

**Av. des Alpes 104
1820 Montreux**

info@multicopy.ch - multicopy@vtxnet.ch - www.multicopy.ch

Tel. 021 963 13 17

Fax: 021 963 13 18